



COMMUNICATIONS
OFFICIELLES



DATES À
RETENIR



COMPÉTENCES
ÉVALUÉES



NATURE DES
ÉVALUATIONS

**Document d'information sur la nature et les
moments des principales évaluations
2025-2026**
2^e année du primaire

Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec 

Remise des communications officielles

Des communications mensuelles sont aussi prévues dans le cas des élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan des apprentissages et du comportement.



1^{re} communication

Appréciation rendue disponible aux parents sur Mozaïk portail **au plus tard le 15 octobre.**

Cette communication écrite permet aux titulaires de vous transmettre une appréciation générale du cheminement de votre enfant en français et en mathématique. Elle vous informe aussi de son adaptation, de son comportement et de son attitude face aux tâches scolaires.



1^{er} bulletin 20%

Bulletin rendu disponible aux parents sur Mozaïk portail **au plus tard le 20 novembre.**

Rencontre individuelle des parents de chaque élève.



2^e bulletin 20%

Bulletin rendu disponible aux parents sur Mozaïk portail **au plus tard le 15 mars.**

Rencontre des parents sur invitation.



3^e bulletin 60%

Bulletin rendu disponible aux parents sur Mozaïk portail **au plus tard le 10 juillet.**

Des évaluations de fin d'année peuvent être proposées en mai et juin. Il est important d'en informer le titulaire avant la planification d'un voyage ou la prise d'un rendez-vous.

Les titulaires vous donneront des informations concernant les forces, les défis et les progrès de votre enfant à l’aide de commentaires sur les apprentissages et le comportement.

Deux des compétences suivantes feront l’objet de commentaires écrits dans les bulletins de la 1^{re} et de la 3^e étape.

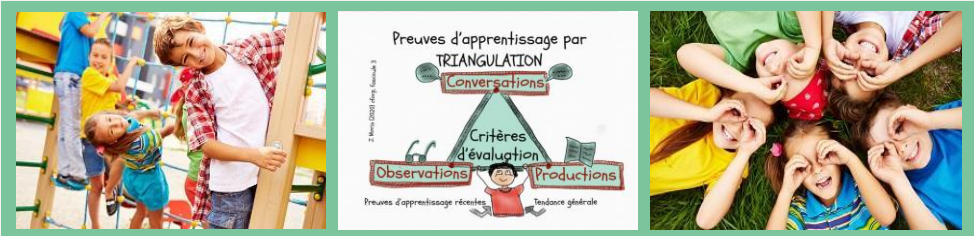
Compétences à la section 3 du bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Organiser son travail	✓		✓
Travailler en équipe			
Savoir communiquer	✓		✓
Exercer son jugement critique			



Les compétences évaluées

2^e année

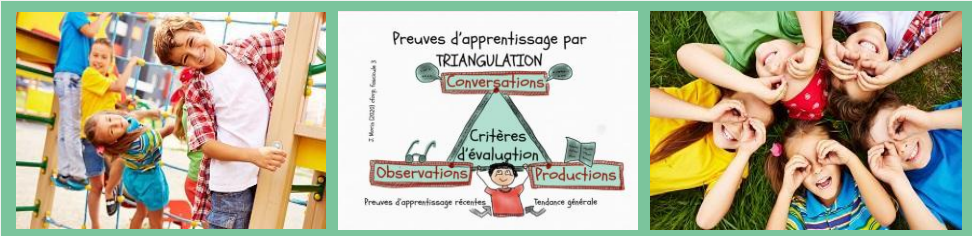
Même si aucun résultat n'est communiqué pour une compétence disciplinaire à une étape donnée, l'élève sera tout de même amené à développer cette compétence et bénéficiera de rétroactions fréquentes de son enseignant.



Disciplines	Compétences	1 ^{re} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %)	Nature des évaluations
Français	Lire (50 %)	✓	✓	✓	Entretien, lecture interactive, production (questionnaire, fiche de lecture, carnet de lecture), cercle de lecture, atelier de lecture, etc.
	Écrire (30 %)		✓	✓	Écriture quotidienne (atelier d'écriture, journal d'écriture, écriture libre, écriture à partir d'une image ou d'un thème), appropriation des mots d'orthographe (jeux, manipulation), maîtrise des connaissances dans un contexte signifiant.
	Communiquer (20 %) La qualité de la communication et de l'écoute sont évaluées.		✓	✓	Prise de parole préparée (exposé oral préparé en classe, démonstration), prise de parole spontanée (causerie, discussion collective, entretien, cercle de lecture, discussion en sous-groupe, mini-débat, improvisation).
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%) Tâche qui pose une problématique pour laquelle les élèves n'ont pas de solution évidente et pour laquelle ils doivent découvrir ou inventer des pistes pour arriver à la résoudre.		✓	✓	Les modèles de situations-problèmes proposés aux élèves sont variés : situation authentique (ex.: préparer un diner pour la classe), projet créatif impliquant des contraintes mathématiques (ex.: créer un robot), situation-problème sous forme plus classique, tâche où l'élève doit inventer un problème mathématique en respectant une liste de contraintes ou de consignes, problème ouvert, etc.
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %) Tâche qui privilégie l'explicitation du raisonnement mathématique et qui demande d'organiser et d'appliquer des concepts et des processus mathématiques. Tâche qui permet de démontrer la compréhension des concepts et des processus.	✓	✓	✓	Les modèles de situations d'application proposés aux élèves sont variés : problème ouvert, court problème écrit, situation d'application sous forme plus classique, photo-problème, etc. Les entretiens mathématiques, les observations, les questionnaires peuvent servir à vérifier la compréhension des concepts et processus.

Les compétences évaluées

2^e année



Disciplines	Compétences	1 ^{re} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %)	Nature des évaluations
Culture et citoyenneté québécoise	Explorer des réalités culturelles		✓	✓	Discussion/conversation/narration autour d’albums jeunesse, journal de bord, réalisation d’illustrations pour comparer des observations.
Anglais	Mobiliser sa compréhension de textes entendus (60 %)		✓	✓	Différents types de textes (histoires, comptines, chansons, etc.) permettront d’évaluer les apprentissages.
	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓	Réponses des élèves à des routines simples se déroulant en anglais permettront de vérifier la compréhension des messages oraux.
Arts plastiques	Création d’images personnelles ou médiatiques (70 %) Appréciation d’images (30 %)		✓	✓	Différents contextes tels que des projets de création d’oeuvres personnelles ou médiatiques ainsi que l’appréciation d’oeuvres par la critique et l’analyse.
Musique	Interprétation et création de pièces musicales ou vocales (70%) Appréciation de pièces musicales ou vocales (30%)		✓	✓	Différents contextes tels que les projets d’interprétation et d’appréciation de pièces musicales ou vocales ainsi que des projets de création tels que la sonorisation, l’arrangement musical, l’improvisation ou la composition de pièces permettront de rendre compte de l’acquisition des connaissances et du développement des compétences.
Éducation physique	Agir dans divers contextes d’activités physiques Interagir dans divers contextes de pratiques physiques Adopter un mode de vie sain et actif		✓	✓	L’enseignant vérifie l’acquisition des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires au développement des compétences à travers différents moyens d’action. Il propose aussi aux élèves des situations d’apprentissage et d’évaluation afin de porter un jugement sur leur niveau de développement des compétences.

ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

TRAITEMENT DES ABSENCES

La présence des élèves est obligatoire lors d'une d'évaluation. Un voyage, la participation à une activité sportive ou culturelle **ne saurait justifier une absence à une évaluation obligatoire**. Ainsi, l'élève qui ne se présenterait pas à une évaluation obligatoire sans motif reconnu doit être considéré comme absent. Cette absence sera traitée conformément aux normes et modalités d'évaluation approuvées par la direction d'école et dans le cas d'une épreuve ministérielle, selon le Guide de Sanction des études ou une Info-Sanction s'il y a lieu.

